

## Crise de la jeunesse et transformations des politiques sociales en contexte de mutation structurale

### The Crisis of Youth and Transformations in Social Policies in the Context of Structural Change

Marc-André DENIGER

Volume 28, Number 1, Spring 1996

Les jeunes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001177ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001177ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

DENIGER, M.-A. (1996). Crise de la jeunesse et transformations des politiques sociales en contexte de mutation structurale. *Sociologie et sociétés*, 28(1), 73–88. <https://doi.org/10.7202/001177ar>

Article abstract

What has come to be designated as the "youth crisis" within advanced industrial societies is characterized principally by: 1) the deterioration of the socioeconomic conditions of the young, 2) the mutation of the cultural model of youth, 3) the relative deregulation of determinants contributing to the social construction of youth and the passage to adulthood (establishing a household outside the family of origin, entry into the labour market, parenthood), 4) the emergence of institutionalized marginal zones constituted by movement alternating between school attendance, unsuccessful attempts at lasting integration into the labour market, and recourse to insurance and social assistance mechanisms, creating a multitude of life trajectories broken into small pieces which take on the traits of precariousness and exclusion, and finally, 5) the polarization of youth into two groups whose social itineraries are distinct and increasingly distant. These tendencies toward crisis are explored here, on the basis of the conclusions of research whose object was to reconstitute the debates reflecting the central areas of confrontation and to analyze the action systems by which social policies destined for the youth of Quebec are being elaborated and transformed.

## Crise de la jeunesse et transformations des politiques sociales en contexte de mutation structurale



MARC-ANDRÉ DENIGER

---

Depuis le début des années quatre-vingt, la société québécoise est le théâtre d'une montée du paupérisme, de l'accroissement des inégalités sociales et de la transformation des visages de la pauvreté, sous l'impulsion de la profonde mutation de la structure économique principalement caractérisée par la répétition accélérée et l'approfondissement des récessions, l'augmentation significative du chômage chronique et de longue durée, la rupture du lien entre la croissance économique et la création d'emplois, la compression du volume de l'emploi disponible, la multiplication des emplois à statut précaire, ainsi que la segmentation toujours plus prononcée du marché du travail. Plusieurs groupes sociaux, particulièrement les jeunes, sont de plus en plus exposés aux conséquences directes et indirectes découlant du chômage, de la précarisation de l'emploi, qui masquent en partie les problèmes du chômage chronique et du sous-emploi, du processus de déqualification professionnelle et, ultimement, d'appauvrissement et d'exclusion sociale qui peut résulter de la disqualification professionnelle (Conseil permanent de la jeunesse, 1993, Dubet, 1985 et 1987, Galland, 1991, Gauthier, 1994, René, 1993).

Ainsi, l'incidence de la pauvreté chez les jeunes ménages est aujourd'hui à ce point élevée qu'elle surpasse la statistique affichée par les ménages au chef âgé de 65 ans et plus, qui constituaient par le passé le plus fort contingent de pauvres au Canada. On peut donc parler à juste titre d'un rajeunissement de la pauvreté (une augmentation de 57,4 % chez les familles et de 17,7 % chez les personnes seules âgées de 15 à 24 ans entre 1980 et 1990 ; Deniger, 1994) qui accompagne la féminisation de la pauvreté. De plus, l'analyse des changements survenus dans le revenu moyen confirme aussi l'hypothèse de la paupérisation des jeunes. En effet, les données de Statistique Canada font ressortir que les jeunes (15-24 ans) vivant seuls ont accusé, durant les années 1980, une diminution de leur revenu moyen de l'ordre de 15 %, alors que le revenu moyen des familles dont le chef appartient à ce même groupe d'âge a diminué de 18 %.

La situation de la catégorie des 25-34 ans, qui regroupe une large fraction des jeunes victimes du chômage massif du début des années quatre-vingt, n'est guère plus reluisante (- 2 % pour les familles et - 10 % pour les personnes seules selon CCDS, 1989 : 104). On doit aussi souligner la forte incidence de la pauvreté chez les familles dont le chef est âgé de 25 à 34 ans (16,0 %). Pour leur part, les personnes seules de ce même groupe d'âge ont vu leur taux de pauvreté passer de 8,5 % à 14,6 % entre 1979 et 1986, ce qui représente une augmentation de

l'ordre de 71,8 % (CCDS, 1989 : 41). Ce phénomène traduit — du moins à titre indicatif — le vieillissement relatif de la cohorte des jeunes ayant été touchés le plus durement par le chômage massif du début des années quatre-vingt.

Ces statistiques sont d'autant plus significatives que ces deux catégories (15-24 ans et 25-34 ans) constituent les seuls groupes d'âges qui affichent une perte de revenu moyen durant cette période (à l'exception des personnes seules âgées de 35 à 44 ans qui ont subi une diminution du revenu moyen de l'ordre de 4 %) ; tous les autres groupes ont vu leur revenu moyen demeurer stable ou augmenter (les variations s'étalent de 0 à 5 % selon CCDS, 1989 : 104). En outre, il semble bien que l'intensité de la pauvreté des jeunes, c'est-à-dire la distance qui sépare le revenu moyen d'un ménage du seuil de pauvreté, se soit accrue durant la période étudiée : les jeunes familles vivent en moyenne avec un revenu qui se situe à 57 % du seuil de pauvreté, alors que les familles les plus âgées (65 ans et plus) vivent en moyenne avec un revenu qui se situe à 83 % de ce même seuil. Les jeunes familles ont connu durant cette même période un sort particulièrement alarmant, si l'on tient compte du fait qu'elles sont surreprésentées parmi les familles pauvres, et que cette tendance s'accroît. En effet, les jeunes familles occupaient, en 1988, une part relative deux fois plus importante parmi les familles pauvres que dans l'ensemble des familles (Provost et Deniger, 1991 : 7-8). Parmi les familles monoparentales, qui occupent une place de plus en plus importante dans l'ensemble des familles pauvres (de 24,9 % à 32,4 % entre 1979 et 1988), un phénomène de surreprésentation s'étant accru durant les années quatre-vingt (CCDS, 1991), on note que les mères seules avec un faible revenu sont beaucoup plus jeunes que les mères seules non pauvres, qu'elles sont beaucoup moins scolarisées et qu'elles ont des enfants plus jeunes et plus nombreux, ce qui expliquerait en partie leur taux d'activité inférieur à celui des femmes seules non pauvres (CCDS, 1994 : 74). En outre, l'incidence grandissante de la pauvreté chez les enfants (18,8 % pour le Québec contre 16,1 % pour le Canada) est étroitement associée à la condition socio-économique des familles monoparentales dirigées par de jeunes femmes (58 % des enfants pauvres en 1991 selon le CCDS, 1994 : 77).

Outre l'accablante réalité du chômage chronique, du sous-emploi, de la précarité et de la paupérisation, l'évolution récente des conditions socio-économiques des jeunes dans la société québécoise révèle aussi les transformations majeures de la morphologie de ce groupe social dont l'indétermination caractéristique tend à perdre son caractère temporaire, du moins pour une fraction significative de ses membres. Pour ces derniers, la pauvreté et l'exclusion sociale tendent à s'approfondir et à perdurer, ce qui contredit la conception qui associait la pauvreté des jeunes à une incertitude temporaire qui prendrait fin avec l'entrée progressive dans l'âge adulte.

De façon globale, on observe, tout comme Langlois (1994), l'apparition d'un effet de génération dont les grands traits apparaissent de façon probante à la lumière de la comparaison des trajectoires sociales des jeunes de l'époque de la révolution tranquille et de ceux des années quatre-vingt. Les premiers ont grandi dans un contexte de croissance et d'ouverture de la société québécoise qui s'était donné comme l'un des principaux axes de développement l'objectif visant à dynamiser l'interface entre le système d'éducation et le marché du travail, en augmentant le niveau de scolarité de la population en général, en favorisant l'accès à l'éducation, en valorisant l'apprentissage des métiers au même titre que le travail intellectuel, et en diversifiant les trajectoires professionnelles des futurs diplômés jusqu'alors trop exclusivement centrées sur les professions libérales, pour favoriser la modernisation du Québec. Les réformes de la révolution tranquille et la conjoncture de prospérité économique de l'époque ont donné lieu à d'importants mouvements de mobilité sociale ascendante, qui formèrent d'ailleurs le creuset de la constitution d'une classe moyenne dans notre société.

Les jeunes des années quatre-vingt sont confrontés pour leur part à une société bloquée. De façon générale, ils présentent des niveaux de scolarité et de qualification professionnelle beaucoup plus élevés, qu'ils ont toutefois de la peine à faire valoir dans un contexte de profondes transformations économiques où les places sont, par surcroît, déterminées par leurs aînés. Dans une telle conjoncture, l'interface entre l'école et le marché du travail tend à se

disloquer. La crise économique entraîne entre autres effets une dévaluation des titres scolaires. Pour les jeunes issus de la classe ouvrière, chez qui le système culturel a créé l'aspiration à l'égalité des chances et à la mobilité sociale par l'instruction, la désillusion est profonde. Les jeunes issus des classes moyennes sont confrontés à d'autres problèmes. Dans de nombreux cas, la dévaluation des titres scolaires leur bloque l'accès aux emplois auxquels ils aspirent et dont l'obtention est déjà rendue difficile par la fermeture du marché du travail. Il découle de cette situation une sorte de phénomène de cascade par lequel les jeunes diplômés se rabattent sur des emplois moins qualifiés, ce qui, en bout de ligne, place les détenteurs des titres scolaires les moins valorisés (enseignement professionnel de l'ordre secondaire) face à un véritable cul-de-sac. D'autre part, la fermeture du marché du travail est renforcée par une organisation du travail centrée sur l'ancienneté qui, en valorisant l'expérience professionnelle, favorise les plus âgés dans la compétition — là où elle existe toujours — les opposant à des jeunes qui, dans de nombreux cas, sont objectivement plus qualifiés.

*À priori*, la conjoncture de crise et de mutation que traverse actuellement le Québec, comme un ensemble de sociétés industrielles avancées, semble caractérisée par le blocage du mécanisme d'intégration sociale fondé sur le travail salarié, qui entraîne une détérioration marquée de la condition socio-économique d'une large fraction de la jeunesse et un changement significatif des orientations des politiques étatiques s'adressant à cette même catégorie sociale. La crise du travail apparaît donc comme un élément crucial de l'explication de la « crise de la jeunesse ». Cette dernière revêt également les traits d'une mutation du modèle culturel de la jeunesse qui se traduit principalement par une indétermination accrue et une redéfinition de la place de cette catégorie sociale au sein du système organisé et stratifié de statuts, de rôles sociaux et de ressources. Cette même transformation se caractérise aussi par une perte de la capacité d'action conférée à une fraction significative de jeunes dans les pratiques sociales autorisées dans le cadre de cet ensemble segmenté et, enfin, par une transformation de la représentation que la société se fait de sa jeunesse et de la représentation que se font les jeunes du groupe social qu'ils forment.

La détérioration des conditions socio-économiques des jeunes et la mutation du modèle culturel de la jeunesse s'accompagnent du dérèglement relatif des déterminants concourant à la construction sociale de la jeunesse et au passage à l'âge adulte (constitution d'un ménage hors de la famille d'origine, insertion en emploi, parentalité), et d'une polarisation de la jeunesse en deux itinéraires sociaux distincts et de plus en plus distants. En outre, le processus de construction sociale de la jeunesse dans le contexte actuel de crise structurelle est marqué par l'émergence de zones marginales institutionnalisées constituées par des mouvements d'alternance entre la fréquentation scolaire, l'insertion professionnelle dans des emplois précaires, le chômage, l'assistance sociale et la participation à des activités de formation professionnelle ou de développement de l'employabilité. À travers ces écueils se déploient une multitude de trajectoires de vie parcellisées, morcelées et marquées par des tentatives répétées et infructueuses d'intégration, qui prennent ici les traits de la précarité et de l'exclusion.

Ces dernières tendances à la crise seront ici explorées en prenant appui sur les conclusions d'une démarche de recherche dont l'objet était de reconstituer les débats reflétant les terrains centraux de confrontation, et d'analyser les systèmes d'action par lesquels s'élaborent ou se transforment les politiques sociales destinées aux jeunes du Québec<sup>1</sup>. Il s'agissait aussi de comprendre la manière dont la société se représente la jeunesse, la position attribuée aux jeunes dans les divers segments de l'organisation sociale, ainsi que l'histoire des prises en charge de cette même catégorie sociale et des découpages successifs de la réalité qu'elles engagent. Bref, nous cherchions à comprendre le processus par lequel la jeunesse a émergé comme « problème social », la façon dont s'est constitué puis réarticulé un mode de régulation de la jeunesse appelant la définition d'un ensemble d'orientations et d'interventions spécifiques, ainsi

1. Le présent article s'inspire de la thèse d'études doctorales de l'auteur, intitulée : *La production des politiques de la jeunesse et la gestion des exclus : l'évolution des politiques sociales destinées aux jeunes du Québec dans un contexte de crise structurelle (1976-1988)*, Université de Montréal, 1994.

que la mise en œuvre de politiques (ou de mesures) sociales particulières ayant pour cible la catégorie sociale des jeunes.

### CADRE CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIE

Le concept de système d'action désigne ici le corpus analytique formé par les débats — ainsi que les principaux thèmes qu'ils recouvrent — les enjeux, les rapports de pouvoir et d'influence et les acteurs sociaux qu'opposent ces rapports de force qui sous-tendent la production des politiques sociales, dans chacun des trois domaines d'intervention constituant le champ des politiques de la jeunesse, soit : la gestion des risques, la formation scolaire et professionnelle, ainsi que l'emploi et la sécurité du revenu. Le concept de gestion des risques désigne l'ensemble des politiques curatives et préventives mises de l'avant par l'État et les services sociaux en réponse aux problèmes relatifs à la santé mentale des jeunes, à la délinquance juvénile et à la protection de la jeunesse. La formation scolaire et professionnelle recouvre — pour sa part — un ensemble de décisions, de programmes et de mesures ayant trait au développement, aux orientations et à l'organisation du système éducatif québécois. Par extension, ce second domaine d'intervention touche aussi quelques aspects des politiques de formation et de recyclage de la main-d'œuvre. Donc, il recoupe à la fois des enjeux d'ordre éducatif et certains impératifs de la gestion de la main-d'œuvre. Le dernier domaine d'intervention constituant le champ des politiques sociales de l'État destinées aux jeunes recouvre l'ensemble des lois, des politiques, des mesures sociales et des programmes relatifs à l'emploi, à l'insertion professionnelle et à la sécurité du revenu.

C'est en proposant une lecture sociologique en termes de rapports sociaux que l'analyse donne tout son sens à la trame de la production des politiques sociales et à l'influence de ce processus sur la condition sociale, la place, la capacité d'action et la représentation des jeunes au sein de la société québécoise. Sur le plan théorique, le concept de système d'action intervient de deux façons. Il joue d'abord un rôle de catalyseur en permettant de placer la problématique de la transformation des politiques de la jeunesse en perspective avec les rapports sociaux au cœur de la production de notre société. Le concept de système d'action accomplit ici une fonction de totalisation qui cherche à donner une cohérence théorique globale au matériel empirique. D'autre part, le concept de système d'action sert aussi, sur le plan empirique, à générer les données de la recherche en analysant le contenu des politiques sociales retenues pour l'étude, ainsi que le discours et les conduites des acteurs sociaux impliqués dans les débats entourant la production de ces mêmes politiques. Pour chaque politique mise à l'étude, le travail effectué par le concept de système d'action sur le plan empirique avait pour but de produire un maximum d'informations pertinentes sur les paramètres suivants :

- 1) les enjeux et les orientations fondamentales des politiques sociales ;
- 2) les catégories sociales, les classes sociales et les sexes représentés par les différents acteurs impliqués dans les débats entourant la production de ces politiques ;
- 3) les principaux éléments du discours de l'État et des acteurs sociaux sur les enjeux qui sous-tendent la production de ces politiques et, plus spécifiquement, les différentes définitions données par les acteurs sociaux : a) aux enjeux de la politique sociale et b) à la catégorie sociale jeunesse en tant que telle ;
- 4) les types de demandes et de revendications mises de l'avant par les acteurs sociaux pour faire valoir leurs intérêts et tenter d'imposer leur rationalité ;
- 5) les divers types de représentations, de stratégies, de luttes sociales et de mobilisations auxquelles ont recours les acteurs sociaux pour parvenir à leurs fins.
- 6) le rôle de l'État dans la production des politiques de la jeunesse, et l'influence de ces interventions sur la morphologie du groupe social formé par les jeunes.

De façon générale, les débats qui animent l'élaboration et la mise en œuvre de ces mêmes politiques relèvent de trois dimensions de l'action sociale qui définissent une hiérarchie d'enjeux de politiques sociales à la fois distincts et liés entre eux. Ces dimensions de l'action, qu'il faut distinguer sur le plan théorique mais qui demeurent indissociables dans la réalité, sont

constituées par les enjeux liés aux choix de société sur lesquels se fondent les orientations fondamentales des politiques de la jeunesse, par les enjeux d'ordre institutionnel qui réfèrent aux rapports d'influence et de concurrence politiques, et par les enjeux d'ordre organisationnel ayant trait à l'orientation et à l'organisation des pratiques et des dispositifs de prise en charge des problèmes d'intégration de la jeunesse.

Le matériau empirique ayant permis la compréhension du processus de production des politiques sociales destinées aux jeunes et la réflexion sur le statut de ce même groupe social est issu d'une analyse documentaire approfondie, effectuée par l'étude du contenu des documents gouvernementaux, des énoncés politiques, des journaux des débats (Commissions parlementaires et Assemblée nationale), des synthèses de consultations publiques et des textes législatifs. À cela s'ajoute l'étude des documents produits par les autres acteurs sociaux engagés dans les débats entourant la production des politiques de la jeunesse (mémoires, études, recherches, communiqués de presse, bulletins de liaison et prises de position publiques), et les travaux de certains experts et analystes (rapports de recherche et articles publiés dans des revues savantes).

Deux séries d'entretiens guidés (30 avec des acteurs sociaux et 8 avec des experts), effectués soit à la fin (acteurs sociaux) soit durant (experts) la phase de recherche documentaire, à partir de canevas d'entrevue adaptés à la situation des interviewés, ont complété le recueil des données. Ces entretiens, ne constituant pas en soi des éléments de preuve mais plutôt des appuis empiriques de l'analyse, ont essentiellement servi à illustrer les propos des acteurs sociaux, à vérifier et à compléter les données accumulées durant la recherche documentaire, à répondre à certaines interrogations qui découlaient d'un premier bilan du matériel empirique et enfin, à confirmer ou à infirmer certaines hypothèses au sujet des enjeux des politiques sociales.

### CRISE DU TRAVAIL, DÉCROCHAGE ET DÉVALUATION DES TITRES SCOLAIRES

Bien entendu, la compréhension de ces systèmes d'action et des enjeux qui s'y rattachent diffère considérablement selon qu'on est en présence d'une formation sociale dont les constituantes sont relativement intégrées ou, à l'inverse, face à une société en crise. Par exemple, l'analyse prend un tout nouveau sens si nous postulons — comme le fait Dubet (1987) — que le développement des sociétés industrielles avancées est actuellement marqué par la décomposition, l'effritement ou même la destruction des modes d'action et de régulation qui assuraient autrefois la relative intégration et la reproduction de ce type de société. Dans cette optique, la progression diachronique des rapports sociaux, les multiples incidences de la crise de l'État-providence sur le fonctionnement de la structure sociale et l'influence de cette conjoncture de crise — faite de décomposition et de mutation — sur les rapports sociaux et sur la gestion étatique du social, influenceraient la dynamique du processus de production des politiques de la jeunesse, soit en forçant certains changements d'orientation ou, au contraire, en justifiant le *statu quo*, de même que la construction sociale des âges.

Ainsi, la crise de la jeunesse relève entre autres, bien que non exclusivement, du blocage des voies traditionnelles d'insertion sociale et professionnelle fondées sur le travail salarié par lesquelles est assurée la transition vers l'âge adulte. À son tour, ce blocage provoque une aggravation des inégalités sociales et une exacerbation de l'exclusion de certains groupes sociaux dont les jeunes, qui paient le prix de cette crise par une marginalisation accrue.

En réponse à ces premières dimensions de la crise de la jeunesse, les années quarante ont donné lieu au déploiement d'une stratégie qui cherche à faire face au chômage des jeunes en insistant sur la persévérance scolaire afin de retarder leur entrée sur le marché du travail et de favoriser le retour à l'école des décrocheurs, stratégie qui s'inscrit dans une perspective de gestion de l'exclusion du travail. Cette première intervention s'est accompagnée d'un discours social élevant la question de la lutte contre le décrochage scolaire au rang de priorité nationale, alors que l'abandon scolaire a diminué de façon constante et n'a pas

augmenté durant la majeure partie de cette période historique. En fait, l'analyse de l'évolution du décrochage scolaire révèle une relation inversement proportionnelle entre le taux d'abandon et l'état de santé de l'économie. Le décrochage s'accroît en période de croissance économique et diminue en période économique difficile, toujours avec un certain décalage si l'on tient compte du temps nécessaire au réajustement des aspirations et motivations scolaires (ministère de l'Éducation du Québec, 1986, 1991a, 1991b, 1992, 1993, Roy, 1991, 1993). Cela rappelle, d'une part, que le chômage entraîne un phénomène de persévérance scolaire étant souvent davantage motivée par les contraintes structurelles que par des aspirations scolaires élevées et, d'autre part, qu'une fraction importante de l'effectif étudiant, concentrée au secteur professionnel, a toujours eu un degré de motivation plutôt faible à l'égard des études et une relation relativement désengagée à l'égard de l'institution scolaire, même si certains changements d'aspirations ont découlé de la réforme de l'éducation. Dans cette optique, l'aspect significatif du nouvel engouement des autorités gouvernementales et des élites politiques pour la problématique de l'abandon et de la réussite scolaire résiderait donc prioritairement dans la promotion de l'objectif du prolongement de la persévérance scolaire en réponse à l'incapacité de la société à intégrer les jeunes au marché du travail.

Par ailleurs, les difficultés d'intégration au marché du travail, et plus spécifiquement la persistance du taux de chômage élevé ainsi que la précarisation de l'emploi, semblent donc avoir une sorte d'effet d'entraînement « par défaut » sur la persévérance scolaire. Toutefois, l'influence des forces économiques sur le statut et les conditions des jeunes ne se limite pas à ce seul aspect. Les multiples changements dans l'organisation du travail et, en particulier, l'introduction de nouvelles technologies ainsi que les processus de déqualification et de surqualification qui en découlent, font en sorte que les compétences requises pour l'exercice de nombreux métiers sont aujourd'hui en pleine mutation ; les dirigeants d'entreprises exigeant des travailleurs des niveaux de compétence, de qualification et de spécialisation plus élevés qu'auparavant. Cette pression à la hausse des exigences de qualification, qui se manifeste à tous les niveaux de la hiérarchie des métiers, est largement favorisée par le gonflement du volant de main-d'œuvre disponible et par le profond déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi. À cela s'ajoute le déclin de certains secteurs d'activités durement touchés par les récentes récessions économiques, qui génèrent des surplus de main-d'œuvre et, parallèlement, l'émergence ou la croissance d'autres secteurs d'activités où l'on se trouve face à des pénuries de main-d'œuvre.

Ces changements d'ordre économique se répercutent eux aussi sur l'appareil scolaire. La pression à la hausse sur le niveau de qualification de la main-d'œuvre entraîne la dévaluation de certains types de formations situés au bas de la hiérarchie des titres scolaires, menaçant ainsi l'ordre existant entre les divers champs scolaires et les différents postes de travail. Cela est particulièrement vrai pour les titres scolaires rattachés au secteur professionnel de l'ordre d'enseignement secondaire correspondant aux postes de manœuvre et d'ouvriers semi-spécialisés ou spécialisés. Pour sortir de l'impasse, les interventions gouvernementales visent à revaloriser la formation professionnelle et, par le fait même, les titres scolaires qui s'y rattachent, en modifiant l'organisation de ce secteur d'enseignement. Cette tentative de revalorisation des titres prend appui sur la réorganisation des différents cheminements scolaires et des diverses filières menant à des diplômes, ainsi que sur un meilleur arrimage entre les différents ordres d'enseignement. Les autorités gouvernementales chercheront ainsi — encore une fois — à retarder l'entrée des jeunes sur le marché du travail, qu'elles considèrent comme prématurée dans de nombreux cas, en exerçant une pression accrue sur la persévérance scolaire, en insistant sur la nécessité d'une formation de base de plus longue durée — seule garante d'une future insertion sur le marché du travail — et en retardant le moment de la spécialisation technique à la fin des études secondaire ou encore, au début des études collégiale.

Outre l'impact des hauts taux de chômage qui inciteraient les jeunes à la poursuite des études, l'accroissement de la persévérance scolaire s'expliquerait donc aussi par d'autres conséquences de la crise du travail, comme les effets d'entraînement de la hausse du niveau de qualification de la main-d'œuvre sur la valeur des titres scolaires.

Les conséquences du processus de dévaluation des titres scolaires sont multiples. La plus flagrante est l'effet à rebours qu'elle exerce sur l'insertion professionnelle, les chômeurs les plus instruits se repliant sur des emplois de niveau inférieur dans la hiérarchie des métiers, et ainsi de suite, jusqu'aux détenteurs des titres scolaires les plus dévalués qui se retrouvent dans une impasse. De plus, il semble exister un lien intime entre le phénomène de repli en cascade sur les emplois dont les qualifications sont inférieures à la valeur du titre scolaire et le phénomène d'inflation des exigences de qualifications requises pour les emplois disponibles. À ce chapitre, il conviendrait d'ailleurs de se demander si la conjonction de ces deux phénomènes et particulièrement l'inflation des qualifications, ne fournirait pas un important élément d'explication de l'existence de pénurie de main-d'œuvre en période de puissante contraction du volume de l'emploi. Les pénuries sont-elles réelles où sont-elles plutôt le produit du phénomène de surenchère des exigences de qualifications requises pour accéder à ces mêmes emplois et postes de travail ?

En outre, le sociologue Bourdieu (1978, 1980) a déjà longuement et brillamment exposé les effets de la dévaluation des titres sur la composition des classes et sur les stratégies de reclassement et de reconversion auxquelles les jeunes et leur famille auront recours pour sauvegarder ou améliorer leur position dans l'espace social ; stratégies qui contribueront à leur tour à la dévaluation des titres.

Enfin, il y a fort à parier que ce processus de dévaluation des titres — à l'origine des transformations économiques actuellement en cours — nourrit des tendances à la crise culturelle, qui s'apparentent aux problèmes de légitimation et de motivation évoqués par Habermas (1978), en aggravant la désillusion à l'égard du système scolaire et de ses possibilités de promotion sociale. Cette déception résulte de l'incapacité de notre société à fournir des rétributions (des emplois et le statut social qui en découle) conformes aux orientations normatives mises de l'avant (éthique du travail, réussite personnelle, etc.), de la multiplication des zones marginales institutionnalisées ; ces voies de garage vers lesquelles sont orientés les déclassés et qui masquent le caractère sélectif du système scolaire, et le décalage entre les aspirations que le système d'enseignement produit et les chances qu'il offre réellement, engendre une situation qui est « un fait de structure affectant, à des degrés différents selon la rareté de leurs titres et selon leur origine sociale, l'ensemble des membres d'une génération scolaire » (Bourdieu, 1978 : 9).

Dans la mesure où il résulte du blocage d'une institution déterminante dans le processus de structuration de l'identité sociale et personnelle des jeunes, ce désenchantement, potentiellement généralisable à l'ensemble d'une génération, risque de s'être étendu au travail et, plus largement, à sa finalité sociale, contribuant ainsi à l'aggravation de la crise culturelle.

#### LA POLARISATION DE LA CATÉGORIE SOCIALE JEUNESSE COMME FORME CONCRÈTE DE L'EXCLUSION

Tout comme le processus de dévaluation des titres scolaires, les déterminants de la construction sociale de la jeunesse se situent au carrefour de tensions dialectiques entre la crise et la mutation des sociétés industrielles avancées. La jeunesse semble se restructurer autour d'une représentation et d'un ensemble de statuts sociaux polarisés. Une jeunesse scindée en deux se constitue dans le creuset formé par la dualisation de l'emploi, la précarité des conditions d'existence, la constitution de zones marginales institutionnalisées, et par des conduites déviantes, anomiques et nihilistes qui trouvent une grande acuité dans la conjoncture actuelle de transformation de la société. Cette mutation sociale, caractérisée par la marginalisation, l'exclusion et le clivage se produisant au sein de la jeune génération, s'apparente toutefois beaucoup plus à une « disqualification sociale » d'une fraction significative de la jeunesse qu'à la recomposition d'un acteur social historique au sens fort du terme.

Ainsi, le processus de construction de la jeunesse semble s'être réarticulé autour d'une polarisation de ce groupe social en deux itinéraires sociaux distincts : la normalité (l'école régulière, l'emploi stable, le revenu assuré) et la marginalisation (l'école irrégulière, la précarité



de l'emploi, les prestations de sécurité du revenu). Entre ces deux itinéraires se définit une gamme de trajectoires de vie caractérisées — à des degrés variables — par la précarité qui perd progressivement son acception originale, centrée sur la vie professionnelle, pour s'étendre à l'ensemble des dimensions de l'identité sociale et personnelle des jeunes.

Simultanément, on assiste à une sorte de segmentation de l'exclusion : celle-ci se ramifie sous l'impulsion des transformations sociales actuellement en cours et des nouvelles orientations des dispositifs de prise en charge des problèmes sociaux. Ainsi, dans une société où les statuts sociaux sont acquis par le travail, la contraction du volume des emplois salariés stables, l'augmentation du chômage chronique et la dualisation du marché du travail tendent à structurer une sorte de hiérarchie de l'exclusion qui recouvre les bénéficiaires de l'aide sociale inaptes au travail, de même que les travailleurs à faible revenu, en passant par les chômeurs et les assistés sociaux aptes au travail. Pour les uns, on parlera d'adaptation de la main-d'œuvre, pour les autres d'employabilité, et pour les « derniers des autres » de pré-employabilité, cette nouvelle antichambre dans laquelle on tend de plus en plus à concentrer les dimensions sociales de l'insertion liées au développement des capacités sociales préalablement aux qualifications professionnelles. Ainsi, l'exclusion se « personnalise » à travers des processus de fragmentation des statuts, de désignation des vrais nécessiteux et de stigmatisation des populations non méritantes (les aptes au travail et les chômeurs « volontaires »), qui prennent appui sur la sélectivité accrue des politiques sociales et le renforcement de l'idéologie de la responsabilité individuelle de même que sur ses corollaires : la généralisation du discours sur la dépendance et la culture de la pauvreté, de même que la parcellisation des identités à travers une fausse hétérogénéité des besoins. La différenciation du champ de la formation professionnelle, qui impose une séparation fictive entre le domaine de la formation de la main-d'œuvre et celui du développement de l'employabilité, est une confirmation supplémentaire de cette thèse de la hiérarchisation de l'exclusion.

On peut déceler certains éléments plus spécifiques aux jeunes à l'intérieur de cette tendance générale de croissance des inégalités et de l'exclusion sociale. En effet, il faut garder à l'esprit le fait que les jeunes ont été les premières cibles de cette nouvelle programmation des politiques sociales axée non plus sur la réinsertion en emploi mais sur la gestion de l'exclusion du travail, qui tend maintenant à le généraliser à d'autres clientèles exclues du travail salarié.

Les 10 dernières années furent aussi le théâtre d'un autre fait sociologique significatif initialement limité aux jeunes mais qui s'est étendu par la suite à plusieurs autres groupes sociaux. Il s'agit de la propagation des logiques parallèles de l'entrepreneuriat, de l'excellence et de l'employabilité qui, dès l'aube des années quatre-vingt, constituèrent les assises idéologiques de cette polarisation de la jeunesse en deux itinéraires sociaux distincts, bien que liés et opposés dans un rapport dialectique ; la misère et l'exclusion des uns assurant le bien-être et les privilèges des autres. La progression de cette trilogie idéologique au cours de la décennie des années quatre-vingt, découle d'une conception de la sortie de la crise fondée sur l'exaltation de « l'homo-economicus » et sur la consécration d'un « engouement economiciste » — d'ailleurs vertement dénoncé par Rioux (1990) — glorifiant l'idéal de la réussite personnelle sur le plan économique et consacrant la suprématie mutilante du marché. Les discours sur l'entrepreneuriat, l'excellence et l'employabilité sont les assises idéologiques de la polarisation de la jeunesse. Les deux premiers font la promotion du développement des jeunes élites du monde des affaires et du milieu scientifique ; le dernier meuble la salle d'attente réservée aux perdants.

En outre, la marginalisation croissante de certaines catégories de jeunes a ultimement donné lieu à des situations d'extrême exclusion. La crise et la mutation des sociétés industrielles avancées ont fait réapparaître cette figure tragique du paupérisme qu'avaient grandement réussi à atténuer l'État-providence et ses politiques sociales : la pauvreté des enfants et des jeunes. Les déterminants économiques de l'exclusion se répercutent ici dans le domaine de la gestion des risques. Plusieurs jeunes sont aujourd'hui contraints à une marginalité insurmontable qui les enferme dans un univers anémique fait de misère économique et affective, de détresse, de violence et d'auto-destruction. Ce « skid row » est l'ultime frontière de

l'exclusion. À l'opposé, la transformation de la morphologie du groupe social constitué par les jeunes s'est aussi traduite par l'émergence progressive d'une nouvelle catégorie d'agents socioprofessionnels, formée par des jeunes diplômés n'ayant plus accès aux milieux traditionnels de leurs pratiques, spécialisés dans la gestion — hors du réseau des services publics — des problèmes de la jeunesse exclue.

Cette polarisation de la jeunesse est d'une haute signification sociologique, et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, aucune de ces tendances caractérisant la mutation de la jeunesse au sein de notre société ne présage d'une recomposition de cette catégorie sociale en tant qu'acteur historique doté d'une capacité d'action significative. Le modèle culturel de la jeunesse se transforme tout en générant très peu de demandes politiques et de pratiques sociales affirmatives et structurantes. De plus, la polarisation de la jeunesse s'avère significative parce qu'elle résulte d'un processus d'exclusion sociale qui tend à devenir permanente pour une fraction importante de jeunes.

En outre, les deux itinéraires sociaux distincts qu'elle tend à structurer se distancient de plus en plus rapidement. On assiste à une croissance des inégalités au sein de la catégorie sociale des jeunes et à une paupérisation, qui font des jeunes la première génération de Québécois — depuis la dépression des années trente — dont la trajectoire de vie sera marquée par une absence de mobilité sociale ascendante, si ce n'est par certains phénomènes de déclassement, et ce, même chez les mieux nantis sur le plan du capital culturel et du capital hérité socialement.

Enfin, les conséquences de cette polarisation risquent de s'exacerber sous l'impulsion des pressions structurelles liées au vieillissement de la population, qui accroîtront le fardeau économique et fiscal des jeunes générations minoritaires sur le plan démographique et creuseront encore davantage les écarts dans la distribution des revenus et des richesses entre les générations.

#### INDÉTERMINATION PROLONGÉE, MUTATION DU MODÈLE CULTUREL, CONSTITUTION DE ZONES MARGINALES INSTITUTIONNALISÉES ET MÉCANISMES D'EXCLUSION

Certes, les inégalités sociales et les rapports de classes ont toujours existé au sein de la jeunesse et, en ce sens, les deux trajectoires sociales définies par le processus de polarisation ne constitueraient pas une nouveauté. Pourtant, il y a ici un phénomène récent qui réside essentiellement dans l'incapacité à sortir de la jeunesse pour accéder au statut d'adulte, comme si une fraction grandissante de la population était « condamnée à rester jeune » et à assumer l'indétermination sociale et professionnelle qui accompagne cette phase de la vie pour une période qui tend désormais à se prolonger. On passe progressivement du « hors-jeu » social par lequel Bourdieu (1980) qualifie le statut de la jeunesse à une expulsion du match, c'est-à-dire à une sorte de permanence de l'exclusion qui romprait avec le caractère temporaire de l'indétermination qui caractérise le passage de l'enfance à l'âge adulte.

Cette indétermination accrue compromet le fonctionnement des déterminants assurant le passage de la jeunesse à l'âge adulte (insertion professionnelle, constitution d'un ménage indépendant de la famille d'origine et parentalité), et étire ainsi les frontières chronologiques de la jeunesse. L'expression ambiguë de « jeunes adultes », produit d'un discours institutionnel fondé sur une logique catégorielle, témoigne de cette mutation que subissent actuellement les contours de la catégorie jeunesse et de l'allongement de la période de transition entre l'enfance et l'âge adulte que représente la jeunesse.

Tout comme Galland (1985), nous observons que ce blocage des déterminants de la construction sociale de la jeunesse remettent en cause les modèles d'entrée dans la vie adulte qui prévalaient jusqu'à récemment chez les jeunes issus de la classe ouvrière et des classes moyennes. Ainsi, l'indétermination de l'entrée dans la vie adulte pour les enfants d'ouvriers tient à la rupture du principe d'instantanéité, qui découle du report progressif de l'âge d'accès au

premier emploi. On assiste en quelque sorte à une prolongation du temps de l'enfance induite par une dépendance économique accrue.

Contrairement au scénario habituel chez les jeunes de la classe ouvrière, c'est-à-dire le départ précoce du foyer familial correspondant à une quête d'autonomie économique, chez les jeunes issus des classes moyennes, le modèle d'entrée dans la vie adulte consistait, jusqu'à tout récemment, à quitter relativement tôt le milieu familial, tout en demeurant à la charge de celui-ci jusqu'au début de la vie professionnelle. Pour ces jeunes, la constitution d'un ménage représentait davantage le parachèvement de l'établissement social et professionnel que la condition de l'indépendance. Or, on observe ici aussi une indétermination croissante du passage à l'âge adulte qui semble plutôt s'expliquer par l'extension du temps nécessaire à la formation scolaire, par la transformation de la nature des pratiques familiales et par la remise en cause de l'automatisme de l'accès à la profession dès la fin des études.

Bien qu'elles diffèrent quant aux modalités transitoires, ces deux formes d'indétermination et de rupture des modèles traditionnels d'entrée dans la vie adulte témoignent d'une profonde mutation de la définition de la jeunesse. À partir du moment où se bloque le mécanisme d'intégration sociale par le travail typique de la société industrielle, la catégorie « jeunesse » apparaît comme problème de société, comme objet d'interventions étatiques multiples. En corollaire, le développement formel des politiques de la jeunesse — du moins depuis la récession du début des années quatre-vingt — est largement déterminé par cette crise du travail et le blocage de la transition vers l'âge adulte par l'insertion professionnelle qui, à son tour, appelle une restructuration des politiques sociales et du mode de gestion étatique de la jeunesse.

En réponse à ce blocage, notre société construit actuellement un nouveau modèle culturel de la jeunesse qui présente une large fraction de cette catégorie sociale non plus comme un potentiel d'avenir dont il faut assurer le développement, ni même comme un agent de changement et de transformation de la société (comme ce fut le cas dans les années soixante et soixante-dix), mais plutôt comme un risque, un danger potentiel contre lequel il faut se prémunir par une prise en charge efficace. Plus subtilement, cette mutation culturelle laisse aussi entrevoir une seconde représentation sociale de la jeunesse. Un certain potentiel d'avenir est attribué à une des deux composantes de la jeunesse, alors que le statut de classe dangereuse est simultanément conféré à une seconde fraction, ce qui semble refléter sur le plan du discours social la polarisation de la jeunesse dont nous faisons préalablement état. Cette mutation du modèle culturel traduit aussi un épuisement relatif de la capacité dont dispose la jeunesse à briser les identités qui lui étaient autrefois rattachées et à se repositionner au seuil de la société pour envisager des possibilités nouvelles qui cherchent à se distancier de l'ordre et des contraintes sociales, ou à faire usage des arrangements institutionnels existants comme médias de changement social.

Plusieurs facteurs peuvent être évoqués pour expliquer cette transformation du modèle culturel de la jeunesse. D'une part, la notion de responsabilité individuelle semble ici aussi jouer un rôle de régulation dans la construction sociale de la jeunesse. Ainsi, l'insistance répétée des législations en matière de protection de la jeunesse à mettre l'accent sur la responsabilité des jeunes face à leurs actes et sur la protection de la société, s'expliquerait par la nécessité de faire contrepoids aux droits des jeunes. Tout se passe comme si la reconnaissance des droits des jeunes, qui constitue un acquis relativement nouveau dans notre société, devait inévitablement donner lieu à des abus systématiques de la part de ces derniers. À ce chapitre, la jeunesse forme une catégorie sociale qui se voit constamment définie en termes de responsabilités et qui est soumise à un étroit traitement juridique de ses droits. Cette insistance sur la notion de responsabilité individuelle est caractéristique du statut socialement conféré aux groupes dominés et — dans le cas présent — elle relève d'une forme de domination sociale paternaliste qui caractérise les rapports intergénérationnels dans notre société. L'enfant et, par extension, le jeune, ne sont toujours pas reconnus comme des personnes à part entière dont la spécificité est socialement acceptée et reconnue. Ils occupent des positions de dominés dans les rapports sociaux et dans les relations aux institutions qui concourent à la construction de leur identité sociale et personnelle.

Soulignons également les fonctions idéologiques du discours de la responsabilité individuelle qui tend à exclure la jeunesse des rapports sociaux qui structurent celle-ci en tant que catégorie sociale. Cette conception asocologique permet entre autre de légitimer l'exigence d'une persévérance scolaire accrue formulée par les élites actuelles de notre société à l'égard des jeunes, tout en occultant l'incapacité du système économique à fournir des rétributions (lire des emplois) répondant à cette valorisation de l'éducation. Ce discours idéologique demande aux jeunes de souscrire aux grandes valeurs et orientations normatives véhiculées par notre système culturel (éthique du travail, privatisme civique du citoyen, statut social acquis par le travail et la consommation, etc.), tout en demeurant en retrait par rapport à celles-ci. En ce sens, la réduction progressive de la place de la problématique jeunesse dans le thème de la persévérance scolaire constitue une négation de certains éléments structurants de l'identité sociale de la jeunesse.

À la place de l'ancien modèle culturel de la jeunesse hérité des années soixante et soixante-dix, qui associait cette catégorie sociale à la force du nombre et au potentiel de transformation de la société, se constitue aujourd'hui un nouvel ordonnancement des rapports sociaux — il serait abusif de parler ici d'équilibre — autour du déterminant central de l'exclusion et de ses cinq principaux mécanismes structurants que sont : 1) la dualisation et la segmentation des trajectoires professionnelles des jeunes ; 2) la précarité qui se définit dans l'univers du travail salarié pour s'étendre ensuite à l'ensemble des dimensions de la vie en société ; 3) la polarisation de la catégorie jeunesse en deux itinéraires sociaux distincts, qui rappelle que l'exclusion n'est pas restreinte à la seule dimension économique mais qu'elle se manifeste aussi sur les plans politique (absence des marginalisés, dépolitisation, non représentativité des jeunes exclus par les élites politiques) et culturel (redéfinition du modèle culturel autour des dangers et des risques potentiels que comporterait l'exclusion des jeunes) ; 4) la constitution de zones marginales institutionnalisées, des poches de marginalité se formant en périphérie des politiques sociales destinées aux jeunes, des dispositifs de prise en charge et des règles officielles du fonctionnement institutionnel, et 5) la croissance des stratégies de survie individuelles ou de conduites déviantes, anomiques, autodestructrices et nihilistes qui doivent ultimement être considérées comme des conséquences individuelles du processus d'exclusion sociale.

Il faut voir dans ces cinq mécanismes un certain ancrage des jeunes pris en charge par les politiques sociales dans des sortes d'interstices ; des trajectoires sociales dont les jalons sont établis par des processus d'institutionnalisation et d'exclusion, qui définissent les nouvelles bases de la régulation sociale de la catégorie jeunesse. Ce changement dans la construction sociale des âges est aussi important que les mutations sociales qui se sont produites lors du passage de la société marchande à la société industrielle et qui ont façonné le statut de la catégorie sociale jeunesse. À l'origine, la société marchande distinguait deux âges : l'enfance et la vie adulte. Il n'y avait à cette époque aucune référence à cette phase intermédiaire que nous nommons aujourd'hui la « jeunesse ». Des rites de passage principalement fondés sur la morale religieuse, la sexualité, la puberté, la connaissance et l'apprentissage des rapports marchands, permettaient alors la transition de l'enfance à l'âge adulte. La jeunesse est une création de la société industrielle. Elle résulte de l'allongement de la période de fréquentation scolaire, de la réduction de la taille des familles, du retrait de certaines catégories de jeunes du marché du travail (les enfants, par exemple), et de l'émergence d'une demande de main-d'œuvre spécialisée, autant de facteurs résultant des transformations des modes de production de l'organisation et de la division du travail. Dans ce type de formation sociale, le travail salarié devient le principal mécanisme du passage à l'âge adulte.

La nouvelle division des âges engendrée par la société industrielle résulte aussi d'une intervention étatique. Elle est le produit d'un processus historique d'institutionnalisation d'un mode de régulation de la jeunesse, qui a pris forme avec l'expansion de la bureaucratie et l'émergence de la rationalité technocratique, et a favorisé l'émergence des agents spécialisés dans la prise en charge des problèmes de la jeunesse, lesquels sont aujourd'hui devenus les principaux acteurs du champ des politiques sociales destinées aux jeunes.

C'est cet ordonnancement des rapports sociaux et des déterminants de la construction des âges hérité de l'ère industrielle qui est aujourd'hui remis en cause par une conjoncture de crise structurelle et de mutations sociales, qui façonne la catégorie sociale formée par les jeunes et préside à la production des politiques sociales leur étant destinées. Ainsi, comme nous l'avons préalablement souligné, le processus de construction sociale de la jeunesse dans le contexte actuel de crise structurelle semble caractérisé par l'émergence de zones marginales institutionnalisées constituées par des mouvements d'alternance entre la fréquentation scolaire, des tentatives infructueuses d'insertion professionnelle durable, et le recours aux dispositifs d'assurance et d'assistance sociale, à travers lesquels se déploient une multitude de trajectoires de vie parcellisées, morcelées, qui prennent ici les traits de la précarité et de l'exclusion.

Ces « filières de relégation », qui viennent aménager ou baliser les trajectoires de vie des jeunes au statut précaire ou exclus du travail, prennent plusieurs formes. Par exemple, il peut s'agir de la perte d'un emploi suivie de l'épuisement des prestations d'assurance-chômage, ce qui mène à l'aide sociale dont les prestations seront accrues si le bénéficiaire, apte au travail, accepte de participer à une mesure de développement de l'employabilité, laquelle débouchera parfois sur un emploi précaire, souvent sur un retour au chômage ou à l'aide sociale mais rarement sur l'insertion dans un emploi stable ou permanent. Pour un nombre croissant de sans-emploi, le cercle vicieux de l'exclusion tend de plus en plus à se concentrer autour d'une alternance entre le filet de protection des assurances sociales et la participation à des programmes en marge du marché du travail. Ainsi, les zones marginales institutionnalisées prennent, pour une fraction de jeunes exclus, les traits d'espaces sociaux confinant à l'exclusion ; une sorte d'enfermement *extra-muros*.

Par contre, ces mêmes zones marginales institutionnalisées ne se contentent pas de prendre les traits de conséquences déplorables de l'exclusion, mais revêtent aussi les attributs de pratiques sociales qui visent à vivre la marginalité d'une manière stratégique. En effet, la constitution de zones marginales institutionnalisées relève à la fois de l'exclusion de certains jeunes ou de leur relégation, par les règles de fonctionnement institutionnel, dans des voies sans issue, et de pratiques d'une fraction de jeunes (parfois les mêmes) qui cherchent à contourner ou à transgresser ces contraintes institutionnelles. L'exemple de ce type de stratégie le plus facilement observable est sans contredit la pratique, assez répandue jusqu'à tout récemment, consistant à abandonner l'enseignement professionnel du secteur régulier pour s'inscrire, après une tentative plus ou moins réussie d'insertion en emploi, au secteur de l'éducation des adultes, où les exigences relatives aux acquis scolaires préalables à la spécialisation dans un métier sont moins élevées, et ce, tout en ayant recours à un programme de développement de l'employabilité donnant accès à des prestations d'aide sociale bonifiées.

Ce type de stratégie semble toutefois avoir un impact très limité sur la capacité des jeunes à se soustraire à l'exclusion sociale. Bien que certains sujets parviennent à déjouer ou à contourner les contraintes auxquelles ils font face, le phénomène de constitution des zones marginales institutionnalisées témoigne beaucoup plus de l'emprise grandissante de la rationalité technocratique sur la gestion du social que d'une pratique émancipatrice permettant à ces mêmes sujets de se réapproprier des ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins et de se recomposer en tant qu'acteurs sociaux. Certes, on peut voir dans ce type de pratiques individuelles une certaine dimension stratégique limitée aux impératifs de la survie individuelle, et un certain potentiel de transformation du sujet social, mais pas de signe d'une capacité d'autonomisation de la jeunesse en tant qu'acteur social historique. Ces mêmes pratiques semblent résolument campées dans le pôle défensif de l'action sociale.

Il importe ici d'éviter l'écueil d'une sociologie anecdotique qui associerait trop facilement ces stratégies et conduites individuelles à une socialité annonçant la structuration d'une nouvelle contre-culture et présageant de la recomposition de la catégorie sociale des jeunes en tant qu'acteurs sociaux historiques. La pire erreur d'une telle approche sociologique subjective consisterait sans contredit à conclure à l'existence de modes de vie contre-culturels sans constater la formation d'institutions contre-culturelles, de confondre ces conduites compensatoires avec une stratégie d'acteur social, ou encore, de faire passer pour un nouveau mode de

construction sociale de la jeunesse l'illusion qu'il suffit d'attendre et de se conformer à certaines règles — ou de tenter de les contourner — pour accéder à une position sociale ou à une institution. Le risque ultime d'une telle sociologie serait de légitimer l'abandon des luttes collectives par les jeunes en consacrant une sorte de mythologie de l'individualisme structurant.

#### EN GUISE DE CONCLUSION : QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LA SOCIOLOGIE, LA JEUNESSE, ET LA SORTIE DE LA CRISE

Ces quelques constatations nous amènent à prendre une distance critique par rapport à certains postulats inspirés de la sociologie actionnaliste et de la notion de classes dangereuses telle que définie par Dubet (1987) pour expliquer la transformation de la catégorie sociale des jeunes au sein des sociétés post-industrielles. Contrairement à Dubet, nous ne trouvons pas chez les jeunes marginalisés et ciblés par les politiques sociales — du moins à ce stade-ci de l'histoire de notre société — de trace ou d'expression d'un fort potentiel d'autonomisation, qui constituerait l'aspect offensif de la classe dangereuse traduisant la capacité de ces mêmes jeunes à se reconstituer en tant qu'acteurs sociaux. Plutôt qu'une recomposition de la jeunesse à travers des conduites collectives conflictuelles de nature affirmative, nous constatons un certain ancrage des jeunes pris en charge par les politiques sociales dans des jeux sociaux faits d'institutionnalisation de cinq ordres : la dualisation, la précarité, la polarisation, la constitution de zones marginales institutionnalisées et l'anomie, tels qu'explicités préalablement.

Ces derniers éléments — rappelons-le — constituent les nouvelles bases de la régulation sociale de cette jeunesse et, paradoxalement, c'est l'exclusion économique, politique et culturelle — donc la pauvreté dans sa véritable acception — qui confère un caractère relativement uniforme à la catégorie sociale formée par les jeunes et qui fait l'objet des interventions des politiques sociales de l'État. En ce sens, nous ne sommes pas en présence d'un paradigme de la jeunesse qui trouve son équilibre dans les concepts de classe dangereuse ou de mouvements sociaux, parce qu'il n'y a pas de percées auto-produites par ces jeunes au niveau le plus élevé de l'action sociale. L'analyse de la crise de la jeunesse et de sa prise en charge par les politiques étatiques fait plutôt ressortir un jeu de tensions institutionnelles plus significatif que les rapports sociaux au sens fort du terme.

S'il y a transformation de la jeunesse, nous ne sommes toutefois pas en présence d'un jeu collectif de recomposition d'un acteur social historique, mais plutôt d'une mutation subie sur un mode défensif et individuel qui prend la forme d'une certaine culture de retrait caractérisée par la faible capacité d'action, les sentiments d'aliénation et d'impuissance, les comportements anormaux et les conduites déviantes et violentes.

Il faut insister sur le lien intime entre cette absence de conduites collectives conflictuelles de nature affirmative et un amalgame de facteurs ayant contribué à la relative dépolitisation des jeunes — à ne pas confondre avec l'apolitisme — et à leur exclusion relative de la sphère politique. Parmi ces facteurs citons : l'institutionnalisation des demandes, des revendications et des mouvements de jeunes par leur intégration au système de représentation des intérêts et par la désignation — par l'État — de porte-parole légitimes de la jeunesse ne partageant pas les caractéristiques sociologiques des jeunes à qui sont destinées les politiques sociales ; la création et le financement d'organismes gouvernementaux auxquels on confie le mandat de défendre et de promouvoir les intérêts de la jeunesse, qui légitiment l'intervention de l'État et canalisent la contestation en influençant la nature et le contenu même des demandes et en réduisant les conflits politiques à des modalités administratives ; le repli sur des stratégies individuelles de survie, la marchandisation de plus en plus accentuée de l'identité de la jeunesse qui réduit la définition de cette catégorie sociale à des considérations d'ordre matériel, et l'effritement des identités de classes qui semble particulièrement observable chez les jeunes, bien qu'il soit aussi répandu à un ensemble de groupes sociaux beaucoup plus large. Ces facteurs hautement significatifs constituent les pendants politiques et identitaires de l'exclusion économique et expliquent en partie la transformation actuelle du modèle culturel de la jeunesse. Qui plus est, ils contraignent encore davantage la mobilisation des ressources et

des forces sociales indispensables à l'impérative sortie de la crise. Ce constat révèle de nouveau l'acuité et l'ampleur du défi politique qui confronte la jeune génération en place. Pour notre part, nous demeurons convaincu que, pour la jeunesse québécoise, le dénouement de la crise ne se trouve pas dans des stratégies de nature strictement subjective et dans le fractionnement identitaire, mais plutôt dans l'arrimage de pratiques individuelles avec des conduites collectives visant à redéfinir cette catégorie sociale à travers la promotion de nouvelles orientations du développement social. En particulier, la lutte contre l'accroissement des inégalités socio-économiques, l'exclusion sociale qui découle de celle-ci et la polarisation de la jeunesse — en deux itinéraires sociaux distincts et de plus en plus distants — est intimement liée à la sortie de la crise du travail et à la résolution du dilemme posé par la perte de potentiel distributif du travail salarié.

Mais, pour aussi prometteuses et libératrices qu'elles soient, l'émergence d'un nouveau paradigme du travail et la structuration de nouveaux mécanismes de distribution des richesses et des ressources de la société ne peut résulter d'une génération spontanée. Cette transformation fondamentale soulève, entre autres, la question cruciale du rôle de l'État. Dans une conjoncture de crise et de mutation comme celle que traverse actuellement la société québécoise, il nous semble extrêmement risqué de justifier un désengagement progressif de l'État sur les plans économique, politique et culturel et de procéder à une réduction incessante de l'État social sans proposer — en contrepartie — un modèle alternatif de développement. En effet, l'État demeure indéniablement — malgré certaines critiques légitimes formulées à son sujet — un des leviers privilégiés d'une éventuelle transition vers un nouveau paradigme du travail, qui s'appuierait sur un ensemble de responsabilités collectives et sur des principes équitables, égalitaires, redistributifs et solidaires.

Par ailleurs, la transition vers un nouveau paradigme du travail et d'autres mécanismes de distribution des richesses et des ressources commande une politisation de la sphère de l'exclusion sociale. Sur le plan du système politique, une telle entreprise requiert une transformation du fonctionnement actuel du système de représentation des intérêts, la création des conditions sociales (le temps disponible entre autres), et des mécanismes favorisant une participation politique de nature plus décisionnelle plutôt que strictement consultative, l'admission aux débats des personnes les plus concernées, de même qu'une reconnaissance des organismes communautaires qui défendent les intérêts de ces mêmes personnes, qui doit se traduire par des gestes concrets et récurrents (politique nationale de financement, garanties de respect de l'autonomie des pratiques, etc.).

Ici, il faut soulever l'impérieuse nécessité de régénérer la démocratie et d'irriguer la politique devenue stérile<sup>2</sup>. De ce point de vue, la structuration d'un mouvement social des non-travailleurs et des exclus qui porterait — solidairement avec d'autres acteurs et mouvements sociaux mieux nantis sur le plan des ressources — un nouveau projet social fondé sur la promotion d'un modèle de développement alternatif, d'un nouveau paradigme du travail et de nouveaux dispositifs de distribution des richesses et des ressources, constituerait un moyen privilégié de cette réinvention de la démocratie et pourrait jeter les bases d'une intervention sociologique transformatrice.

Marc-André DENIGER  
INRS – Culture et société  
306, Place d'Youville, bureau B-10  
Montréal (Québec)  
Canada H2Y 2B6

2. Nous avons déjà amorcé une réflexion en ce sens dans de récents travaux tels : *Pour une politique familiale holistique axée sur la lutte à la pauvreté* (1991), Conseil canadien de développement social, Recherche effectuée dans le cadre des travaux du Groupe de travail pour les jeunes mandaté par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (en collaboration avec Monique Provost) ; « Réinventer la démocratie » (1991), *Perception*, vol. 15, #2 ; *Rebâtir Montréal autrement* (1992), Conseil canadien de développement social. Document de réflexion préparé pour le compte du Conseil des affaires sociales du Québec.

RÉSUMÉ

Ce qu'il est convenu de désigner comme « la crise de la jeunesse » au sein des sociétés industrielles avancées se caractérise principalement par : 1) la détérioration des conditions socio-économiques des jeunes, 2) la mutation du modèle culturel de la jeunesse, 3) le dérèglement relatif des déterminants concourant à la construction sociale de la jeunesse et au passage à l'âge adulte (constitution d'un ménage hors de la famille d'origine, insertion en emploi, parentalité), 4) l'émergence de zones marginales institutionnalisées constituées par des mouvements d'alternance entre la fréquentation scolaire, des tentatives infructueuses d'insertion professionnelle durable et le recours aux dispositifs d'assurance et d'assistance sociale, à travers lesquels se déploient une multitude de trajectoires de vie parcellisées, morcelées, qui prennent les traits de la précarité et de l'exclusion et, enfin, 5) la polarisation de la jeunesse en deux itinéraires sociaux distincts et de plus en plus distants. Ces tendances de la crise sont ici explorées en prenant appui sur les conclusions d'une démarche de recherche dont l'objet était de reconstituer les débats reflétant les terrains centraux de confrontation, et d'analyser les systèmes d'action par lesquels s'élaborent ou se transforment les politiques sociales destinées aux jeunes du Québec.

SUMMARY

What has come to be designated as the "youth crisis" within advanced industrial societies is characterized principally by: 1) the deterioration of the socioeconomic conditions of the young, 2) the mutation of the cultural model of youth, 3) the relative deregulation of determinants contributing to the social construction of youth and the passage to adulthood (establishing a household outside the family of origin, entry into the labour market, parenthood), 4) the emergence of institutionalized marginal zones constituted by movement alternating between school attendance, unsuccessful attempts at lasting integration into the labour market, and recourse to insurance and social assistance mechanisms, creating a multitude of life trajectories broken into small pieces which take on the traits of precariousness and exclusion, and finally, 5) the polarization of youth into two groups whose social itineraries are distinct and increasingly distant. These tendencies toward crisis are explored here, on the basis of the conclusions of research whose object was to reconstitute the debates reflecting the central areas of confrontation and to analyze the action systems by which social policies destined for the youth of Quebec are being elaborated and transformed.

RESUMEN

Lo que habitualmente llamamos « crisis de la juventud » en el marco de las sociedades industriales avanzadas se caracteriza principalmente por : 1) la deterioración de las condiciones socioeconómicas de los jóvenes, 2) la transformación del modelo cultural de la juventud, 3) el desajuste relativo de los determinantes que confluyen en la construcción social de la juventud y en el pasaje a la edad adulta (formación de un hogar fuera de la familia de origen, inserción en el mercado de trabajo, procreación), 4) la aparición de zonas marginales institucionalizadas constituidas por movimientos de alternancia entre la frecuentación escolar, las tentativas infructuosas de inserción profesional durable y el recurso a dispositivos de seguridad y asistencia social, a través de los cuales se despliegan una multitud de trayectorias fragmentadas de vida encarnadas en formas de precariedad y exclusión y, finalmente, 5) la polarización de la juventud en dos itinerarios sociales distintos y cada vez más distantes. Estas tendencias de la crisis son exploradas en el presente artículo a partir de las conclusiones de una investigación centrada en reconstitución de los debates sobre los principales terrenos de confrontación y el análisis de los sistemas de acción por los cuales se elaboran o transforman las políticas sociales destinadas a los jóvenes de Quebec.

BIBLIOGRAPHIE

- ARIÈS, P. (1973), *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Éditions du Seuil.
- BOURDIEU, P. (1978), « Classement, déclassé, reclassement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 24, nov., pp. 2-22.
- BOURDIEU, P. (1980) « La jeunesse n'est qu'un mot », *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE (1993), « La lutte à la pauvreté des jeunes : le plan d'action du Conseil permanent de la jeunesse », dans *Dites à tout le monde qu'on existe... Avis sur la pauvreté des jeunes*, Québec, Gouvernement du Québec, pp. 74-99.
- DENIGER, M. A. (1991), « Une jeunesse paupérisée : le sombre portrait d'une génération sacrifiée », *Apprentissage et socialisation*, vol. 14, #1, mars, pp. 11-19.
- DENIGER, M. A., PROVOST, M. (1992), *Appauvrissement des jeunes familles québécoises : l'urgence d'agir. Orientations d'une stratégie de lutte à la pauvreté*, Ottawa, Conseil canadien de développement social.
- DENIGER, M. A., PROVOST, M. (1993), « L'aide sociale au Québec : politique de développement de l'employabilité ou dispositif de gestion de l'exclusion du travail », dans Dandurand, P. (sous la direction de), *Enjeux actuels de la formation professionnelle*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, pp. 199-224.
- DENIGER, M. A. (1994), *La production des politiques de la jeunesse et la gestion des exclus : l'évolution des politiques sociales destinées aux jeunes du Québec dans un contexte de crise structurelle (1976-1988)*, Université de Montréal, thèse de doctorat.
- DENIGER, M. A., EVANS, S., PORTEBOIS, V., PROVOST, M., RÉGIMBALD, A., RENÉ, J. F. (1995) *Pauvreté et insertion sociale et professionnelle des jeunes familles : une comparaison Québec/Ontario*, Ottawa, CCDS/CPSOC.
- DUBET, F., JAZOULI, A., LAPEYRONNIE, D. (1985), *L'État et les jeunes*, Paris, Les éditions ouvrières.
- DUBET, F. (1987), *La galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard.



- DUMONT, F. (1986), « Âges, générations, société de la jeunesse », *Une société des jeunes ?* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, pp. 15-28.
- GALLAND, O. (1985), *Les jeunes*, Paris, La Découverte, pp. 59-115.
- GALLAND, O. (1991), *Sociologie de la jeunesse : L'entrée dans la vie*, Paris, Armand Colin.
- GAUTHIER, M. (1994), *Une société sans les jeunes ?*, Québec, IQRC.
- GAUTHIER, M., MERCIER, L. (1994), *Les jeunes et la pauvreté : précarité économique et fragilité sociale. Un bilan*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- HABERMAS, J. (1978), *Raison et légitimité. Problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé*, Paris, Éditions Payot.
- Jeunes adultes et précarité : contraintes et alternatives*. Actes du colloque du Conseil permanent de la jeunesse et du Conseil canadien de développement social tenu dans le cadre du 62<sup>e</sup> Congrès de l'ACFAS (mai 1994).
- LANGLOIS, S. (1993), *Traité des problèmes sociaux*, Québec, IQRC.
- Ministère de l'éducation du Québec (1986, 1991a, 1992, 1993). *Indicateurs de la situation de l'enseignement primaire et secondaire*, Québec, Direction générale de la recherche et du développement.
- Ministère de l'éducation du Québec (1991b). *La réussite scolaire et la question de l'abandon des études*, Québec, Direction de la recherche.
- RENÉ J. F. (1993) « La jeunesse en mutation. D'un temps social à un espace social précaire », dans *Sociologie et sociétés*, vol. 25, #1, pp. 153-172.
- RIOUX, M. (1990), *Un peuple dans le siècle*, Montréal.
- ROY, G. (1993), « Procès technocratique et stigmatisation sociale : le cas de l'abandon scolaire au secondaire », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 6, #2, pp. 85-98.